Marché public de service

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Annexe 2 : Liste des équipements, installations et matériels couverts par le présent marché et niveaux de criticité associés.

CONTRAT SENSIBLE

TOUS LES EQUIPEMENTS SON DE CRITICITE C1

Voir DOCUMENTS MONOGRAPHIE

CNEC - CVM – DGA - 8 RPIMA